

**L'émigré Joseph Labrosse, alias Albert-François de Moré,  
comte de Pontgibaud  
et ses réseaux nobiliaires, diplomatiques, financiers et marchands à Trieste**

*Amandine Fauchon Chardon*

Les bouleversements révolutionnaires permettent de mettre en lumière les possibilités d'adaptation d'une noblesse d'épée. Les remises en cause de son rôle social donnent à voir une société mouvante, dans laquelle les recompositions sont le fruit du poids des héritages mais aussi d'une relative liberté d'initiative grâce à laquelle il est possible de s'individualiser et de se réaliser, non plus par rapport à un groupe social d'origine, mais en fonction de choix personnels. Face aux évolutions politiques d'une société bientôt qualifiée par les historiens du XIXe siècle, d'Ancien Régime, quelles sont les possibilités offertes à une noblesse en perte de ses repères ? En quoi la conscience de groupe joue-t-elle sur le devenir des individus et des familles ? Les stratégies apparaissent, en effet, multiples. Certains choisissent de sauvegarder leur patrimoine en demeurant sur le territoire national et tentent tant bien que mal, sans tomber sous l'échafaud, de jouer de leurs relations sociales. D'autres, à l'image de l'aristocrate Pierre-Antoine Antonelle, figure d'une noblesse éclairée, deviennent des défenseurs des idées révolutionnaires, dans le cas présent d'abord à Arles, puis en Provence et à Paris<sup>1</sup>. Une partie de la noblesse française est contrainte à l'exil, cherchant à travers une émigration de maintien plus que de rupture à préserver son honneur et son identité de caste. Les recherches réalisées notamment par Karine Rance permettent de développer d'utiles enquêtes de terrain : grâce à l'étude des modes de vie des nobles exilés sur le sol germanique, l'émigration témoigne de la volonté de préserver une culture de la distinction dans des communautés constitutives de leur identité au point d'exclure les roturiers ou les nobles soupçonnés d'avoir collaboré avec les révolutionnaires<sup>2</sup>.

Si nous nous inscrivons dans la continuité de ces travaux, il s'agit pourtant de renverser la perspective en prenant la province d'Auvergne comme cadre de départ de nos recherches : la

---

<sup>1</sup> Pierre Serna, *Antonelle, aristocrate révolutionnaire, 1747-1817*, Thèse, Paris, Editions du Félin, 1997, p. 499.

<sup>2</sup> Karine Rance, *Mémoires de nobles émigrés dans les pays germaniques pendant la Révolution française*, Thèse, Université de Paris I, 2001.

noblesse auvergnate est-elle susceptible de réagir différemment confrontée aux difficultés de l'exil <sup>3</sup>? Comment vivre la rupture avec sa famille et ses réseaux de sociabilité traditionnels ? Alors que les structures d'accueil sont quasi-inexistantes, le marquis de Chateauneuf-Randon d'Apchier ne survit pas à son exil espagnol<sup>4</sup>. Au cours de cette période troublée, le comte de Pontgibaud représente une figure d'exception. Né en 1754 sous le nom d'Albert-François de Moré, il intègre les rangs de la Coalition d'Auvergne en 1791 et s'installe à Lausanne avec l'ensemble de sa maisonnée en 1792. Après quelques mois passés à Schaffhouse, à Constance puis à Susmahausen, il est autorisé à se rendre à Trieste où il demeure jusqu'à sa mort en 1824. Connu sous le nom de Joseph Labrosse, il a su, sans rien renier de son passé, se construire une nouvelle identité. Devenu à la fois marchand, banquier et diplomate, dans un contexte politique troublé, il est en complète contradiction avec l'éducation d'une noblesse terrienne et militaire. Cependant, mes recherches n'ont pas pour objectif exclusif une tentative biographique. Il est nécessaire de replacer le parcours de cet émigré français dans une perspective plus large et une visée comparative dans un ensemble de réseaux sociaux et économiques dont il a profité et auxquels il a contribué jusqu'à en devenir un maillon essentiel. Il s'agit de mettre en lumière les processus sociaux qui permettent, ou freinent, les mutations de son identité, ceci, autour d'une question centrale : dans quelle mesure le sentiment d'appartenance nobiliaire peut-il être dépassé face aux enjeux économiques et aux poids des circonstances ?

La mise en évidence des réseaux nobiliaires, marchands ou diplomatiques du comte de Pontgibaud repose sur l'exploitation des sources privées conservées par ses descendants. Les livres de compte de la compagnie, datés de 1804 à 1815, sont des documents dont la rareté contribue à leur importance. La correspondance d'affaires du comte, de même que les écrits épistolaires de son épouse souvent destinés à des membres de leur famille demeurée sur le territoire français ou des amis parisiens, permettent de reconstituer les réseaux sociaux de cette noblesse en exil. Si l'exploitation de ces documents est essentielle pour la réalisation de ma thèse, la consultation des archives triestines est quant à elle indispensable pour la compréhension de l'évolution économique de cette ville et des réseaux marchands dans lesquels la famille de Pontgibaud s'intègre. Les archives de l'Etat à Trieste, complétées des documents issus des archives générales de la ville et des archives diplomatiques, permettent de mettre en lumière la sociabilité des élites triestines, développée en

---

<sup>3</sup> Philippe Bourdin, « Mémoires d'exil : l'émigrante noblesse auvergnate », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 343, janvier-mars 2006, pp. 3-27.

<sup>4</sup> Alexandra Coudert, *Les Chateauneuf-Randon : une famille noble sous la Révolution*, maîtrise, Université Blaise-Pascal de Clermont Ferrand, 1998, p. 304.

particulier au sein des loges maçonniques, et les relations entretenues par les habitants de la ville avec l'occupant napoléonien. Ces sources administratives, émanant majoritairement des archives de police, sont souvent difficiles d'accès car rédigées en allemand gothique. D'autre part, certains documents correspondant à la période 1809-1813 n'ont pas encore été classés et demandent un long travail d'enquête. Certains historiens triestins ou ayant vécu à Trieste tels qu'Oscar de Incontrera et René Dollo, ancien consul de France sur cette place, se sont intéressés au parcours de Joseph Labrosse au milieu du siècle dernier et donnent de précieuses indications sur l'organisation des répertoires des archives locales. Leurs recherches s'appuient essentiellement sur *l'Histoire de Cent ans*, mémoire de la famille de Pontgibaud rédigé à la fin du XIXe siècle.

Le renouvellement des recherches sur les réseaux auxquels Joseph Labrosse a participé, au point d'en devenir un des pivots central, a pour objectif de reconstituer le fonctionnement d'un milieu social. Je propose aujourd'hui une mise en perspective de trois points essentiels de mes recherches, c'est-à-dire une tentative de reconstitution des réseaux nobiliaires, marchands et diplomatiques de notre émigré, permettant de comprendre les mutations de son identité.

## **I/ Les réseaux nobiliaires**

### *A-Une maison de commerce révélatrice des liens de solidarité entre les nobles émigrés*

Le croisement des correspondances, des livres de comptes de la maison Labrosse et des documents administratifs permet de dresser un premier bilan des réseaux amicaux et commerciaux auxquels la famille de Pontgibaud a appartenu et qu'elle a contribué à forger. Ces données apparaissent essentielles pour comprendre les raisons de la fondation de la Compagnie Labrosse et les modalités de son financement. Si, à la fin du XVIIIe siècle, l'insertion dans le monde du négoce d'un individu étranger à ces pratiques est encore possible, encore faut-il que celui-ci prouve sa respectabilité commerciale, dispose de relations personnelles denses avec des collègues d'autres villes européennes et possède des fonds suffisants pour garantir ses relations économiques. Or, comment une noblesse émigrée en Suisse, sans ressources financières, sans possibilité, à partir de 1793, de maintenir des contacts épistolaires avec une famille demeurée en France, peut-elle être à la tête d'une compagnie de commerce ?

Les premiers temps de l'émigration de cette famille sont connus grâce à l'analyse de sa correspondance d'affaires. Celle-ci révèle les solidarités financières réciproques entre les nobles émigrés au sein des cantons suisses ou dans les Etats du Saint-Empire, sur lesquelles repose la création de la maison Labrosse, connue à Lausanne dès 1796. Le comte de Pontgibaud acquiert la confiance du monde commerçant en assurant à partir de 1794 le transport de diverses marchandises aux foires de Leipzig ou de Francfort, pour le compte de quelques négociants lausannois tels Michel Hollard ou Marcel Carruf. Dès les premières années de la création de la compagnie, celle-ci fait preuve d'une polyvalence de ses fonctions économiques, ce qui est par ailleurs une caractéristique des pratiques négociantes du XVIIIe siècle et lui permet de répondre aux besoins de la noblesse émigrée dans les Etats allemands. La compagnie offre de nombreux services aux nobles expatriés, s'assurant ainsi la confiance de ses pairs comme du monde négociant. Des transferts de capitaux depuis la France apparaissent réalisables par la maison Labrosse, reposant sur les contacts que celle-ci a su développer avec des négociants français sur les places parisienne et lyonnaise, mais également en Auvergne.

En 1798, le marquis de Ligondès sous le nom de Lizidore et le chevalier de Lombard demandent à Joseph Labrosse de l'argent envoyé depuis Paris et Lyon par leurs parents<sup>5</sup>. Il en est de même pour le comte de la Tour d'Auvergne le 6 mai 1801, écrivant au comte de Pontgibaud de Sequals : « Je me permettrai aussi Monsieur, de vous demander si par hasard, vous êtes en correspondance avec quelques négociant de la province d'auvergne ; et particulièrement avec quelqu'un d'Aurillac et si vous pourriez par votre correspondance, en y ajoutant vos bontés, me faire venir de l'argent de ce pays-là »<sup>6</sup>. Ces demandes de secours financiers s'accompagnent le plus souvent de la transmission de lettres et de nouvelles, transitant par l'intermédiaire de Joseph Labrosse ou de ses associés et destinées aux membres de la noblesse française<sup>7</sup>. En 1797, la comtesse de Grainville demeurant à Königsbrück utilise ainsi ces réseaux de correspondance pour obtenir des informations concernant le marquis de Boismarman à Londres, mais aussi la marquise de Saint-Mauris. Les placements financiers, exprimés dans 46% des échanges épistolaires entre 1796 et 1815, semblent constituer la plus grande part des services rendus par la maison Labrosse. Ce service permet à celle-ci de récolter

---

<sup>5</sup> *Archives privées, Château Dauphin, Pontgibaud*, lettre du marquis de Ligondès à la famille de Pontgibaud à Constance le 28 mai 1798 et lettre du Chevalier de Lombard à Joseph Labrosse chez M. Halder à Augsburg.

<sup>6</sup> *Idem*, lettre du comte de la Tour d'Auvergne au comte de Pontgibaud, le 6 mai 1801.

<sup>7</sup> *Idem*, la maison Labrosse emploie entre 1796 et 1799 une quinzaine d'individus dont les frères Schwachhofer, MM. de Spinette, Pierre Montamat, Antoine de Moré, passeport délivré par Franz Von Blanc au service du duc de Brunswick le 4 octobre 1798.

des fonds et d'assurer son fonctionnement. Le 19 mai 1798, le marquis de Vauborel, ancien colonel général au sein de l'armée de Condé en 1793, fait part à Joseph Labrosse des fonds qu'il a placés dans sa compagnie et demande un retrait de quatre cent livres en faveur de M. et Mme de Boufflers<sup>8</sup>.

Cette organisation commerciale répond également aux difficultés économiques des émigrés par l'octroi de prêts. En 1799, la princesse de Lorraine, née de Rohan, demande un délai pour le remboursement d'une dette et contracte un second prêt en 1801, correspondant à la somme de mille florins<sup>9</sup>. Le retour d'une partie de ces nobles exilés en France à partir de 1802 ne met pas pour autant un terme à ces solidarités financières. En 1810, le comte de Contades fait ainsi appel aux services de la maison Labrosse pour obtenir un prêt de mille deux cent francs et le Baron de Sivrac en 1814 témoigne, en faisant part de ses dettes dans sa correspondance, de la permanence des prêts d'argent accordés par cette compagnie au cours du Premier Empire<sup>10</sup>. Devenu un intermédiaire entre le monde du négoce et ses pairs, Joseph Labrosse se voit également confier la vente de diamants et de bijoux pour le compte de la princesse de Lorraine en 1799, de M. de Chastellux en 1800, de Mmes de France Adélaïde et Victoire en 1801 ou de Mme de Narbonne en 1814<sup>11</sup>.

Cependant, sur un corpus de cent soixante dix lettres d'affaires échangées entre notre négociant et sa clientèle nobiliaire, seulement 7,6 % concernent des opérations de prêts. La compagnie Labrosse semble être intégrée au cours de cette période dans des réseaux financiers contribuant à la cause contre-révolutionnaire. Elle a notamment eu pour fonction de dissimuler des fonds destinés au prétendant au trône de France. Les émigrés triestins reçoivent entre autres des lettres d'instructions de l'abbé Anne-Louis-Henri de la Fare, évêque de Nancy, chargé des affaires du comte de Provence à Vienne. Le 25 avril 1801, celui-ci communique au comte l'autorisation de Louis XVIII pour la vente

---

<sup>8</sup> *Idem*, lettre du marquis de Vauborel à Joseph Labrosse, négociant à Constance, datée de Dubienka en Galicie le 19 mai 1798. Stanislas de Boufflers, membre de l'Académie française en 1788, avait émigré en 1792 en Prusse, avec son épouse, née Melle de Sabran.

<sup>9</sup> *Idem*, lettre de la princesse de Lorraine au comte de Pontgibaud datée de Vienne le 22 décembre 1799 et reconnaissance de dettes signée par la princesse de Lorraine datée de Baden le 3 mars 1801.

<sup>10</sup> *Idem*, lettre du comte de Contades à Joseph Labrosse datée de Fiume le 25 avril 1810 et lettre du Baron de Sivrac adressée à Joseph Labrosse de Toulon le 20 avril 1814.

<sup>11</sup> *Idem*, lettre de la princesse de Lorraine à Joseph Labrosse datée de Vienne le 22 décembre 1799, les intérêts de ce prêt s'élèvent à 6% par an et ceux-ci sont remboursables tous les six mois ; reconnaissance de réception des objets appartenant à M. de Chastellux par Joseph Labrosse dont celui-ci assure la vente avec état progressif jusqu'au 28 juillet 1801, document daté du 9 mars 1800 à Venise ; lettre d'Anne-Louis-Henri de la Fare, évêque de Nancy, agent du roi Louis XVIII à Vienne, à Joseph Labrosse datée du 25 avril 1801 ; reçu des banquiers Nigra de Turin signé par Julie Portelette, au service de la maison Labrosse, le 7 juillet 1814, portant mention des effets appartenant à Madame de Narbonne.

des bijoux de Mesdames Adélaïde et Victoire, le remercie d'avoir permis la transmission d'une lettre à M. de Mac-Mahon relative à la protection de la duchesse d'Angoulême et utilise la compagnie Labrosse pour placer mille florins par l'intermédiaire de l'abbé de Ruallem<sup>12</sup>. Les livres de compte de la compagnie témoignent de la permanence de ces liens de solidarité au cours des années 1803-1807. Si les sommes placées pour le compte de l'abbé de la Fare varient au cours de ces années, elles restent relativement importantes. La cession de ces placements financiers en 1807 correspond à la disgrâce que subit l'abbé de la Fare. A la suite de la mise en place du Blocus continental en 1806, celui-ci avait tenté de pallier les difficultés de paiement des pensions attribuées aux membres de l'armée de Condé par l'intermédiaire du gouvernement britannique, en s'adressant à la maison de banque Arnstein et Eskelès de Vienne, sans en informer le comte de Provence. Les liens de la maison Labrosse avec la banque Arnstein et Eskelès sont par ailleurs connus, sans que le détail des transactions puisse être clairement identifié, mais cela pourrait renforcer l'hypothèse du rôle de relais joué par la maison de notre émigré avec l'abbé de la Fare via cette banque viennoise. L'abbé de Ruallem est par ailleurs créancier de la compagnie en 1803-1804 pour une somme de 1186,11 florins.

Trésorière de l'émigration, la maison Labrosse permet de révéler les réseaux financiers et politiques de la noblesse française en Europe centrale. En œuvrant en faveur de ce groupe social, le comte de Pontgibaud et sa famille préservent la reconnaissance du monde nobiliaire à leur égard, tout en s'adaptant aux aléas de la conjoncture économique et politique.

*B-Le rôle des liens professionnels, amicaux et familiaux dans le processus de mutation identitaire du comte de Pontgibaud.*

Entre 1796 et 1815, 80 individus appartenant à la noblesse sont en relations d'affaires directes avec le comte de Pontgibaud et ses associés. Si les services proposés par la compagnie et sa santé financière peuvent expliquer son attractivité, les réseaux prérévolutionnaires de la famille de Pontgibaud seraient également un des éléments de compréhension de la construction de ces liens de solidarité.

---

<sup>12</sup> *Idem*, lettre de l'abbé de la Fare, évêque de Nancy à Joseph Labrosse, datée de Vienne le 25 avril 1801 et 15 mai 1801.

Joseph Labrosse a en commun avec 16% de ses correspondants d'affaires le choix de l'engagement dans les armées contre-révolutionnaires, à l'exemple du Comte Alexandre de Damas, premier écuyer du prince de Condé, maréchal des camps et armées du roi en 1795<sup>13</sup>. François de Roquefeuil, présent au sein de l'armée des Princes mais aussi le commandeur de Fargues, combattant dans les armées de Condé, font appel aux secours financiers du comte de Pontgibaud au cours des années 1800 et 1801<sup>14</sup>. Les amitiés nouées au cours de la période pré-révolutionnaire, au sein des armées royales, peuvent également expliquer la confiance de ces nobles en la maison Labrosse. En 1800, le marquis de Pimodan se rappelle ainsi aux souvenirs au comte de Pontgibaud, ancien major en second au régiment d'infanterie Dauphiné, afin que celui-ci fasse valoir six mille francs lui appartenant, dans sa compagnie de commerce : « Je pense que tu sais qui t'écrit ; tu te rappelleras que je te dis, ainsi qu'à Ferrières, à Hambourg, que je vivais en donnant des leçons de dessin ; d'ailleurs, j'avais à mon régiment de Toulon le même grade que toi, et nous habitions en 1788 la même maison et sur le même palier, chez un parfumeur. »<sup>15</sup>. Si ces amitiés militaires contribuent à tisser les réseaux financiers de la maison Labrosse, l'origine auvergnate d'une partie de sa noble clientèle peut également expliquer la solidarité entre des individus d'une même province : le comte de l'Etoile, le comte d'Albon, le marquis de Salvert ou le marquis de Ligondès partagent l'origine auvergnate de Joseph Labrosse auquel ils confient leurs économies entre 1798 et 1804. Ces Auvergnats permettent également à cette compagnie de bénéficier de leurs propres réseaux de connaissances. Amable de Ligondès participe à l'installation de la compagnie sur les rives de l'Adriatique en établissant des contacts avec des banquiers de Venise ou en dressant un état de la situation économique et politique de la ville de Trieste en octobre 1798<sup>16</sup>. Les relations épistolaires entretenues par ces émigrés mettent en valeur l'importance des amitiés nouées au cours de la période pré-révolutionnaire et expliquent les solidarités partagées dans l'émigration. Enfin, les réseaux familiaux des émigrés de Lausanne puis de Trieste ne peuvent être passés sous silence. Frère et cousin, Charles-Albert et Antoine de Moré partagent pendant quelques années le quotidien de cette noblesse négociante, puis de retour sur le sol français, ils se font les relais de la compagnie auprès des maisons parisiennes et lyonnaises.

---

<sup>13</sup> *Idem*, lettre du Comte Alexandre de Damas à au comte de Pontgibaud, le 23 mai 1801.

<sup>14</sup> *Idem*, lettre de M. de Roquefeuil au comte de Pontgibaud, datée de Fiume, le 18 janvier 1800, lettre du comte de Fargues le 18 juin 1801.

<sup>15</sup> Archives privées, Château Dauphin... *op. cit.*, lettre du marquis de Pimodan à Joseph Labrosse, 1800.

<sup>16</sup> *Idem*, lettre d'Amable de Ligondès à M. Revediu, banquier à Venise, pour le compte de M. Joseph Labrosse, le 16 octobre 1798 et lettre à Joseph Labrosse datée de Trieste le 13 octobre 1798.

D'après cette analyse, les réseaux nobiliaires de la famille de Pontgibaud peuvent être considérés comme des soutiens essentiels à la construction de l'identité professionnelle d'Albert-François de Moré. Celui-ci bénéficie de la reconnaissance de la noblesse militaire mais également de l'aristocratie européenne représentée, parmi ses correspondants d'affaires, par le Prince Charles-Eugène de Lorraine, par le Prince Joseph de Habsbourg-Lorraine ou par le comte d'Artois et le comte de Provence. La proportion des nobles au sein de la banque Labrosse diminue cependant au fur et à mesure de la rentrée des émigrés en France et du recouvrement de leur stabilité financière : si en 1807 ils constituent 28,4% des investisseurs, ils ne représentent que 22,5% d'entre eux en 1811. Néanmoins leur fidélité à cette compagnie ne peut être uniquement présentée comme le résultat d'une solidarité de caste. La pérennité des investissements nobiliaires semble liée à la bonne santé financière de la compagnie triestine qui a su progressivement développer ses réseaux de commerce internationaux.

## **II/ Les stratégies commerciales d'une noblesse d'épée**

Les livres de comptes de la compagnie Labrosse présentent une rigoureuse description de ses opérations marchandes et bancaires, permettant une analyse de l'évolution économique de cette maison à Trieste. De 1796 à 1824, cinq sociétés se succèdent sous le nom de Joseph Labrosse et Compagnie correspondant au départ ou à l'arrivée d'associés et à une nécessaire adaptation aux aléas de la conjoncture géopolitique<sup>17</sup>. Au cours des premières années d'installation de la maison Labrosse à Trieste, celle-ci semble connaître une très bonne santé financière. Les bénéfices de la société et les capitaux dont elle dispose augmentent respectivement de 34496,92 florins et de 40825,08 florins entre

---

<sup>17</sup> De 1796 au 24 août 1799 : est mise en place la première société composée de 13 personnes dont le couple Labrosse et leur fils aîné, Romain Baboin et Benjamin Baboin (ancien régisseur des terres de Pontgibaud), Karl Schwachhofer, Auguste et Pierre Montamat, Antoine Moré, Jeannette Deschamps, Barthélemy Spinette, Jacob Vanoven, Josäü Leriche.

Du 24 août 1799 au 23 août 1805 : la création de cette seconde société correspond à l'installation des affaires Labrosse à Trieste et celle-ci est composée de 7 personnes.

Du 24 août 1805 au 30 avril 1810 : la création de cette troisième société correspond au départ de deux associés.

Du 1<sup>er</sup> mai 1810 au 31 décembre 1814 : la quatrième société répond à l'intégration de Trieste au sein des Provinces Illyriennes : précédemment exprimés en florins, les comptes sont faits en francs à partir de cette date.

Du 1<sup>er</sup> janvier 1815-1825 : Trieste redevient autrichienne, des responsabilités plus importantes sont attribuées à Karl Schwachhofer tandis que Joseph Labrosse oriente davantage les siennes en direction du négoce maritime.

1804 et 1805. La croissance économique de la compagnie crée un cercle vertueux renforçant la confiance de ses placements financiers et lui permettant de développer ses contacts marchands sur diverses places commerciales européennes. Les sommes investies au sein de la banque Labrosse bénéficient de taux d'intérêts qui semblent varier en fonction de la monnaie dans laquelle sont faits les différents versements. La rareté des sources de cette nature et par conséquent la faiblesse des études historiques sur ce sujet n'autorisent pas de comparaisons avec d'autres livres de compte de maisons triestines. Grâce à la présence d'une abondante correspondance d'affaires, quelques interprétations concernant les pratiques commerciales et bancaires de cette compagnie sont cependant possibles.

#### *A-Le développement des réseaux financiers et commerciaux de la maison Labrosse (1799-1805)*

Cette analyse a notamment permis de mettre en évidence les réseaux bancaires de la maison Labrosse. Ces derniers sont essentiellement concentrés sur les places parisiennes et viennoises. Sans que l'on puisse évaluer l'évolution des montants en jeu entre la maison Labrosse et les banques Geymüller, Fries, André ou Scherer et Finguerlin au cours de la période 1804-1815, le croisement des données de la correspondance et de celles délivrées par les livres de compte témoigne de la permanence de ces relations d'affaires, reposant essentiellement sur la confiance. Les échanges épistolaires que Mme Labrosse entretient jusqu'à la fin de sa vie en 1822 avec Louis Lavergne mêlent ainsi aux conversations amicales des remarques et instructions sur la gestion des affaires financières de la maison.

Les réseaux de circulation des marchandises Labrosse semblent s'être développés à une plus vaste échelle, assurant de fructueux liens commerciaux entre le bassin méditerranéen oriental, le monde germanique et la France. Ils illustrent la transnationalisation du négoce européen des premières années du XIXe siècle. Trieste est alors essentiellement un port d'entrepôt d'où les marchandises sont ensuite redistribuées sur les différentes places européennes et en particulier germaniques. Joseph Labrosse participe de ces échanges en confiant une partie des produits qu'il importe en gros et stocke dans ses entrepôts à une vingtaine de négociants. En 1804-1805, ce tableau présente les maisons avec lesquelles nos émigrés triestins sont en affaire. En l'absence de précision, il reste cependant difficile d'évaluer si ces marchandises ont été importées ou redistribuées par la compagnie Labrosse. Parmi la variété des produits vendus, les spiritueux, tels que le marasquin qui est une liqueur à base de cerises

produites dans les régions dalmates et le rhum, mais aussi les étoffes notamment les mousselines indiennes apparaissent comme les principales marchandises de ce commerce. Comme en témoigne la fontaine des quatre continents construite par Giovanni Mazzoleni sur la grande place de la ville en 1754, Trieste, port franc depuis 1719, est une ville stratégique qui a été favorisée par la politique de développement commercial des souverains autrichiens. L'installation des communautés grecques en particulier permet d'assurer à la ville des relations pérennes avec le Levant, notamment avec les ports de Salonique et de Smyrne mais également avec Constantinople depuis la signature de la paix de Sistowa entre Léopold II et la Sublime Porte en 1791. La réussite commerciale de la compagnie Labrosse repose essentiellement sur l'exploitation de ces circuits d'échange entre le Levant et les pays germaniques. Ce commerce a cependant été bouleversé par l'application du Blocus Continental. Les livres de compte permettent notamment de percevoir quelles ont été les conséquences de ces mesures sur la compagnie Labrosse.

*B-L'évolution des circuits commerciaux des négociants triestins à la suite de l'application des mesures du Blocus Continental*

Le décret de Berlin du 21 novembre 1806 traduit les ambitions napoléoniennes visant à mettre en péril de larges pans de l'économie anglaise. L'interdiction de l'importation dans les ports et villes soumis à la puissance napoléonienne des produits coloniaux britanniques, en particulier la laine et le coton, comme de l'exportation de céréales en direction de la Grande-Bretagne, bouleverse les pratiques commerciales des négociants de nombreuses places européennes. Trieste, débouché des marchandises prohibées sur le continent, est rapidement entravé dans son économie par les exigences impériales auxquelles le consul Séguier tente de répondre en établissant un réseau serré d'informateurs, soudoyant les éléments locaux et formulant ses volontés au gouverneur, à l'exemple de l'exclusion du pavillon américain le 5 juin 1808, servant à « masquer le commerce anglais ».

L'application du Blocus continental peut ainsi expliquer les importantes variations des bénéfices de la maison Labrosse, qui en deux ans diminuent de 161568,04 florins. Après la paix de Presbourg (26 décembre 1805), Trieste tente d'absorber par voie terrestre le commerce du Levant avec l'Europe centrale, via la traversée de la péninsule balkanique en direction de la Turquie. En 1808, ces échanges commerciaux s'écroulent à la suite d'une insurrection de la Serbie contre la Turquie, ce qui entraîne

une réorientation des caravanes en direction de Brod et de Sava, qui de ce fait délaissent Trieste et vendent directement leurs marchandises à Vienne. La mise en place des Provinces illyriennes (1809) répond à la volonté napoléonienne de mieux contrôler le trafic des ports adriatiques et isole Trieste de ses relais commerciaux traditionnels. Les faillites sont nombreuses comme le relate dans sa correspondance Mme Labrosse. Le 1<sup>er</sup> août 1810, dans une lettre écrite à Louis Lavergne, connu sous le pseudonyme d'Henri Meyer et ancien commis au service de la compagnie à Milan puis à Paris, la comtesse dresse un tableau de la situation économique des maisons de commerce triestines, fragilisées par l'application du Blocus Continental : «La famille Giraud quitte ce pays. Je ne sais encore où elle va, on présume que c'est en Allemagne. M. Cloita va en Suisse. La maison Thuy va dit-on à Vienne. M. Amic y est depuis plusieurs mois [...]. Vous voyez que le peu qui circuloit dans l'année s'éparpille»<sup>18</sup>.

Néanmoins cette situation ne peut être généralisable : les délibérations des membres de la députation de la Bourse de Trieste en 1810 témoignent que certains négociants continuent à faire des bénéfices. Lorsque l'on observe les comptes de la banque et maison de commerce Labrosse, on peut remarquer que malgré une récession, ses investisseurs continuent à avoir confiance dans cette compagnie et le capital financier dont elle dispose ne subit pas de variation significative. Silvia Marzagalli, dans son ouvrage intitulé *Les boulevards de la fraude, le négoce maritime et le Blocus continental 1806-1813*, étudie la situation économique de trois ports : Livourne, Bordeaux et Hambourg, soumis à cette législation napoléonienne. Si la crise du négoce européen ne doit pas être négligée, celle-ci doit être selon elle relativisée. Certains négociants ont pu s'adapter à cette conjoncture et recomposer leurs réseaux commerciaux. La croissance des bénéfices et du capital financier de la maison Labrosse à partir de 1809 et surtout entre 1810 et 1811 semble s'appuyer sur la volonté impériale de faire de Trieste le débouché d'une nouvelle voie terrestre destinée à approvisionner l'industrie française en coton. Cette route traverse en 1810 la Croatie et la Dalmatie. Une lettre écrite par les banquiers Scherer et Finguerlin à Joseph Labrosse le 4 septembre 1810 révèle que la compagnie de notre émigré bénéficie d'un privilège d'exploitation de cette route qui assure sa fortune. La mise en place du Blocus Continental a permis paradoxalement de faire fructifier les affaires de nos émigrés triestins. L'étude des sources concernant leur maison ne permet pas seulement d'envisager les évolutions économiques des affaires Labrosse mais révèle les enjeux commerciaux et politiques de l'occupation napoléonienne de l'Illyrie, de même que les réactions des

---

<sup>18</sup> Archives privées, Château Dauphin... *op. cit.*, lettre de Mme de Pontgibaud à Henri Meyer, 1<sup>er</sup> août 1810.

milieux négociants de Trieste face à cette nouvelle conjoncture. Cette réussite commerciale peut expliquer le choix du comte de Pontgibaud de demeurer négociant. Si celle-ci est liée à la réorientation de la circulation du coton, elle apparaît également fortement liée aux relations sociales que ce noble émigré a su bâtir au sein de la ville de Trieste. Interroger la composition des réseaux diplomatiques de Joseph Labrosse permet de déterminer le rôle social que celui-ci a joué sur la place de Trieste

### III/ L'intégration d'une noblesse d'épée au sein des élites triestines

La multiplication des connaissances de la famille Pontgibaud-Labrosse au sein du monde du négoce triestin illustre sa volonté de demeurer sur ces terres d'accueil. Ces émigrés vivent en ce sens une migration de rupture, selon une expression tirée de la typologie des migrations forgée par Paul-André Rosental, et adoptent un mode de vie qui contraste avec celui d'une noblesse émigrée dans les Etats allemands.

#### *A-Une « migration de rupture » (Paul-André Rosental)*

Proches des commerçants du port, les émigrés triestins sont au fait des anecdotes et des rumeurs circulant sur la place. Par ailleurs, leurs correspondances témoignent que ces émigrés ont appris l'italien. Le 5 janvier 1808, Madame Labrosse utilise cette langue pour communiquer en ces termes au sujet du professeur Agapito : « Trieste, il di. 5 gennajo 1808. Il nobile Signor conte Agapito. [...] Il cavaliere, che è uno degli accademici Arcadi Tergestini, consacrata esclusivamente alla filosofia ed alle Muse [...]. »<sup>19</sup>. A l'exemple de Xavier de Maistre en Russie ou de Pierre-Gaspard Certain de la

---

<sup>19</sup> *Idem*, lettre de Mme de Pontgibaud datée du 5 janvier 1808, le destinataire de cette lettre n'est pas indiqué : « Trieste, le 5 janvier 1808. Le noble Seigneur comte Agapito. Le cavalier qui est un des académiciens de l'Arcadi Tergestini, se consacre exclusivement à la philosophie et aux Muses ». Girolamo Comte Agapito est au début du XIXe siècle professeur d'éloquence, d'histoire et bibliothécaire au lycée de Lubiana. Il a notamment publié en 1824 ses observations sur l'évolution économique de Trieste devenue port-franc en 1719 : *Compiuta e distesa descrizione della fedelissima città e porto-franco di Trieste*, Vienne, Antonio Strauss, p. 337.

Meschaussée dans les Etats allemands, l'apprentissage de la langue du pays d'accueil reflète une volonté d'intégration à long terme sur les rives de l'Adriatique<sup>20</sup>.

La construction de l'identité négociante du comte de Pontgibaud est également renforcée par le partage d'une sociabilité commune avec les maîtres des maisons de commerce triestines. En 1810, une députation des négociants en faveur de la gestion de la bourse de Trieste et future chambre de commerce de la ville est créée par le gouvernement des Provinces Illyriennes. Joseph Labrosse assiste à une dizaine de réunions, organisées par cette députation, au cours de l'année 1811, aux côtés du Wallon Baraux, du Français Joseph Masars, de négociants triestins tels que Gross, Hagenauer, Renner et du général Holstein, commandant de la garde nationale à Trieste<sup>21</sup>. La fréquentation de ces réunions est une reconnaissance du monde du commerce mais aussi du gouvernement napoléonien en faveur de notre émigré.

Joseph Labrosse a su également s'attirer les faveurs de la communauté des marchands grecs de la ville de Trieste. La réussite de la nouvelle route commerciale du coton précédemment évoquée repose en partie sur les négociations que Joseph Labrosse a su mener avec Démétrio Carciotti, installé depuis 1775 sur les rives adriatiques, principal représentant de la communauté grecque et devenu millionnaire grâce à son commerce d'étoffes. En 1798, il avait fait construire un palais imposant par Matteo Pertsch. Six statues sur le balcon en haut de la géante colonnade ionique évoquent la puissance du commerce triestin et la prospérité atteinte par Démétrio Carciotti. Les négociants grecs possèdent des parts dans les marchés levantins et surtout sont les seuls à maîtriser les us et coutumes de ces territoires. Par l'intermédiaire de Démétrio Carciotti, Joseph Labrosse parvient à faire accepter ses projets à cette communauté et convainc également le médecin Giovanni Vordoni, Démétrio Catraro et Paolo Parashevà originaire de Smyrne et en relation avec des négociants de Salonique comme de Constantinople. La construction de l'identité professionnelle du comte et sa réussite sociale comme commerciale ne sont pas seulement dues à l'investissement des nobles émigrés dans sa compagnie, mais reposent sur l'intégration de la famille de Pontgibaud dans le monde du commerce triestin dont elle maîtrise les codes sociaux. En ce sens, elle fait preuve d'une véritable migration de rupture en s'investissant personnellement et professionnellement sur ses terres d'accueil. Cette

---

<sup>20</sup> Pierre-Gaspard Certain de la Méchaussée, *Souvenirs d'un gentilhomme limousin*, Aurillac, Poirier Boutreau, 1933, p. 416. Xavier de Maistre, *Œuvres complètes du comte Xavier de Maistre*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Charpentier, 1839.

<sup>21</sup> Archives de l'Etat, Trieste, registres de la députation de la bourse de Trieste, séances des 7 mars, 6 avril, 14 juillet, 5, 14 et 17 septembre, 1<sup>er</sup>, 5, 8, 12 et 15 octobre 1811, busta 21.

proximité avec les négociants du port est entretenue par le partage d'une sociabilité commune, que la fréquentation des loges maçonniques permet de développer.

### *B-Une appartenance à la franc-maçonnerie triestine*

Selon mes recherches menées aux archives de l'Etat de Trieste, deux loges maçonniques ont pu être identifiées dans cette ville au cours du Premier Empire : *L'Olivier du Levant* et la *Vedovella*. D'après l'analyse des enquêtes policières effectuées par le gouvernement autrichien à la veille du Congrès de Vienne, la loge triestine *L'Olivier du Levant* apparaît comme étant essentiellement un lieu de rassemblement pour des militaires ou des fonctionnaires, à l'instar de Wincenlas de Panzera, procureur impérial du tribunal de première instance et vénérable de la loge<sup>22</sup>. La *Vedovella* semble se distinguer par sa composition sociale. Le monde commerçant de Trieste y serait davantage représenté. La loge puise parmi les épiciers, les barbiers, les médecins, les contrôleurs des douanes ou parmi les docteurs en droit, des membres dont la participation permet une concertation sur des intérêts économiques communs.

Joseph Labrosse renforce ses réseaux sociaux en étant membre de la loge maçonnique *Vedovella*, dont la composition fait également écho à celle de la chambre de commerce de la ville<sup>23</sup>. Ces deux lieux de sociabilité ont ainsi en commun la présence d'Ignazio Hagenauer (1750-1824), un des fondateurs en 1774 de la loge maçonnique triestine « *alla concordia* », qui à la suppression de celle-ci est devenu un intermédiaire en faveur de la circulation de la correspondance maçonnique entre Vienne et l'Italie. Durant la première guerre de la coalition, il fut également contrebandier de céréales aux bénéfices des Français. Hagenauer est un des plus importants négociants de la place de Trieste. Il devient membre du Conseil communal napoléonien et premier juge du Tribunal de commerce. Il est en 1812 secrétaire de la loge maçonnique *Vedovella*. En 1815, il a été compté parmi les bonapartistes et considéré comme un des plus fervents jacobins, « partisan ardent des tendances novatrices françaises qu'il ne peut également pas cacher actuellement sa prédilection pour ce système et pour ce qui concerne l'ex famille souveraine de France ». En 1815, il est suspecté de prêter son nom pour la

---

<sup>22</sup> Archives de l'Etat, Trieste, direzione di Polizia, atti riservatti, 1812-1816, busta 2.

<sup>23</sup> *Idem*, *Polizia Atti riservati*, les loges maçonniques à Trieste, dossiers n°491-513, 1812-1816, busta 2.

correspondance de Caroline Murat et de veiller à l'acheminement du courrier qui lui était adressé. En outre, il a été accusé d'avoir favorisé la fuite de Jérôme Bonaparte depuis Trieste.

Le vénérable de la loge maçonnique *Vedovella* est un personnage influent à Trieste : il s'agit de Francesco Emilio Giuseppe Baraux, natif d'Anvers, consul de la République batave. Il avait également été vénérable de la loge *Alla Concordia* et assure de ce fait une continuité des pratiques maçonniques sur le littoral adriatique. Les rapports établis par la police autrichienne lors de la reconquête de Trieste en 1815 témoignent de sa proximité avec le gouvernement français et la surveillance active dont il fait l'objet reflète les inquiétudes des nouvelles autorités à l'égard de la franc-maçonnerie.

La fréquentation des membres de la loge *Vedovella* permet à notre émigré français d'être intégré dans les réseaux de sociabilité triestins et d'utiliser ces influences pour veiller à ses intérêts commerciaux. Cependant, l'analyse des sources privées de la famille de Pontgibaud et en particulier l'étude des correspondances semblent montrer l'importance des liens de Joseph Labrosse avec les autorités napoléoniennes dont il devient un des relais avec le monde marchand.

#### *C-L'entretien d'une proximité avec les autorités napoléoniennes et autrichiennes*

Au cours des années 1809-1815, le comte entretient des liens étroits avec les gouverneurs des Provinces illyriennes. Sa compagnie est au service des représentants français du gouvernement napoléonien à Trieste. Entre 1812 et 1821, la correspondance du comte avec le général Bertrand reflète leurs relations d'affaires. Le 24 janvier 1814, les remerciements du général Bertrand pour l'envoi d'une caisse de marasquin sont accompagnés de renseignements sur la situation économique de Venise et sur les prix pratiqués par les négociants de cette ville<sup>24</sup>. Lors de son départ pour l'île d'Elbe, c'est à Joseph Labrosse que Fanny Bertrand s'adresse pour le règlement de ses affaires personnelles à Trieste :

« Monsieur, Permettez moi de vous importuner encore une fois en vous adressant une nouvelle lettre pour le mari de la nourrice de mon fils Henri. Cette femme désire vivement revoir son mari, je pars avec elle pour l'Isle d'Elbe le 12 ou 15 du courant. Je voudrais que vous eussiez la bonté de répondre à ma lettre reçue et

---

<sup>24</sup> *Idem*, lettre du général Bertrand à Joseph Labrosse, datée de Venise le 24 janvier 1814.

l'expédier à l'Isle d'Elbe, de la manière que vous jugerez la plus convenable et surtout la plus économique au sieur Bertrand »<sup>25</sup>.

Cette amitié entre la famille de Pontgibaud et les autorités napoléoniennes n'est du reste pas isolée. Le 30 juin 1813, Fouché, duc d'Otrante, fait appel aux services de la maison Labrosse pour la réexpédition de ses caisses à Prague tandis que la même année M. de Suppe écrit depuis Vérone à notre négociant triestin pour le compte de l'intendant Arnaud, souhaitant recevoir des conseils sur les relations commerciales entre Paris et Trieste<sup>26</sup>. Le comte est également en contact avec le consul général des Provinces illyriennes, M. Séguier, qui lui confie en 1813 la gestion de sa maisonnée à Trieste et qui avait déjà fait appel aux services des Pontgibaud lorsqu'il servait l'armée de Condé<sup>27</sup>. La correspondance de la comtesse avec Henri Meyer confirme la proximité qu'elle entretient avec le chevalier Séguier : «M. Segulier remplit ses fonctions de consul. Il vient de recevoir la légion d'honneur. Je la lui ai vu dernièrement et je dois voir chez lui incessamment un portrait de l'empereur par Gérard dont il m'a dit que la faveur lui était accordée.»<sup>28</sup>.

La reconstitution des réseaux sociaux de nos émigrés triestins contribue à assurer l'avenir économique de la compagnie qu'ils ont fondée tout leur assurant le rôle social d'intermédiaires entre les familles nobiliaires de Raguse ou de Trieste et les élites impériales. Le 31 août 1812, le comte de Porza Sorgo émet le souhait que le comte de Pontgibaud agisse en faveur de son beau frère : « J'ai une sœur mariée au comte Sigismond de Sorgo, ancien sénateur que M. Marmont avait mis dans la commission d'appel [...]. La mort du Procureur impérial près de la cour d'appel lui fit suppléer à cette place. J'ai écrit à son Excellence le Gouverneur général pour le prier de vouloir bien lui accorder cette place là [...]. Je vous prie donc t'avoir la bonté de le protéger à notre cour d'Illyrie et je suis sûr de votre protection. »<sup>29</sup>. D'autre part, il semble que l'amitié entre Marmont et notre négociant ne soit pas étrangère à la réussite économique de ce dernier : Joseph Labrosse a notamment été informé par

---

<sup>25</sup> *Idem*, lettre de Fanny Bertrand à Joseph Labrosse le 5 juin 1814.

<sup>26</sup> *Idem*, lettre de Joseph Fouché, duc d'Otrante à Joseph Labrosse datée de Prague le 30 juin 1813.

<sup>27</sup> *Idem*, lettres de M. Séguier à Joseph Labrosse datée de Goritz le 30 juin 1813, de Paris le 12 février, 14 mars 17 avril et le 3 août 1814. M. de Salaberry, dans une lettre datée de 1794, fait part au comte de Pontgibaud à Lausanne de lettres à transmettre à M. Séguier.

<sup>28</sup> Archives privées, Château Dauphin... *op. cit.*, lettre de Mme de Pontgibaud à Henri Meyer, 31 janvier 1810.

<sup>29</sup> *Idem*, lettre du comte de Porza Sorgo à Joseph Labrosse datée de Raguse le 31 août 1812.

Marmont des projets d'ouverture d'une nouvelle route commerciale pour l'acheminement du coton via Trieste.

Les liens de Joseph Labrosse avec l'aristocratie impériale sont renforcés par l'investissement de Jérôme et de Catherine Bonaparte au sein de la compagnie. Sous le nom de comte de Hartz, le prince confie six cent mille florins à la maison Labrosse en 1814-1815, tandis que son épouse emprunte cent mille francs à cette même banque le 2 avril 1815<sup>30</sup>. Par l'intermédiaire du chevalier Abbatucci, le comte de Pontgibaud transmet des fonds et des marchandises au prince Jérôme à Stuttgart puis à Vienne<sup>31</sup>. L'identité négociante de notre émigré triestin lui offre la possibilité de servir ses pairs tout en orientant ses relations d'affaires en faveur des élites impériales et du maintien de son influence personnelle sur la place de Trieste. La position sociale que Joseph Labrosse a su acquérir à Trieste donne le loisir de percevoir l'interpénétration des enjeux économiques et politiques au cours de la domination napoléonienne de l'Illyrie.

Entre 1815 et 1824, nos émigrés triestins se soumettent aux autorités autrichiennes : Joseph Labrosse rencontre le prince de Metternich à Trieste en 1815, est reçu par l'Empereur le 5 mai 1816 et obtient son soutien pour l'organisation d'expéditions de commerce aux Antilles puis au Pérou, par l'isthme de Panama<sup>32</sup>. Cet opportunisme autorise la compagnie Labrosse à orienter son négoce en direction de l'importation par mer des denrées coloniales. Ainsi au cours de ses années d'émigration à Trieste, la famille de Pontgibaud a su orienter ses réseaux diplomatiques pour servir ses intérêts économiques et continuer à jouer un rôle social prépondérant à Trieste, celui d'intermédiaire entre les besoins du négoce et les enjeux politiques.

A travers la présentation des réseaux sociaux et des investissements économiques d'une noblesse d'épée sur les rives adriatiques, j'ai fait le choix de présenter ici l'état de mes recherches dont certains points sont encore à approfondir. Si les affaires marchandes et bancaires du comte de Pontgibaud répondent dans un premier temps aux nécessités des nobles émigrés dans les cantons suisses ou dans

---

<sup>30</sup> *Idem*, livre secret de la maison Labrosse, commencé le 30 avril 1810, état financier du 31 août 1814 ; reconnaissance de dette de la princesse de Wurtemberg signée à Trieste le 2 avril 1815.

<sup>31</sup> *Idem*, lettre de M. Abbatucci à Joseph Labrosse datée d'Ellewangen le 20 septembre 1815 et le 1<sup>er</sup> octobre 1815.

<sup>32</sup> *Idem*, lettre de Joseph Labrosse au comte Mercy, le 14 novembre 1820 ; lettre du comte Mercy à Joseph Labrosse, datée de Troppau le 9 décembre 1820 ; rapport sur la réception de Joseph Labrosse par l'Empereur François Ier, le 5 mai 1816 ; lettre de Marco Radonicich à Panama à Joseph Labrosse le 26 avril 1823.

les Etats du Saint-Empire, le comte ne répond-il pas également à une volonté personnelle d'investissement dans le monde du négoce, alors même que celui-ci avait déjà contribué au développement de tanneries, à l'exploitation du minerai sur ses terres auvergnates et pouvait être considéré comme appartenant à une noblesse d'affaires ? La construction de son identité professionnelle ne peut donc pas être cantonnée à la seule période révolutionnaire. En évitant toute vision téléologique, il me semble que cette construction identitaire doit ~~ne~~ s'inscrire dans une continuité que la rupture économique et sociale provoquée par l'émigration a permis s'accélérer. La mise en lumière des réseaux nobiliaires du comte, dans lesquels ses connaissances pré-révolutionnaires et les solidarités solidifiées par le partage de difficultés communes s'entrecroisent, nous aide à reconstituer le fonctionnement d'un milieu encore peu connu. Ainsi, il n'existe pas de chiffre précis du nombre des nobles émigrés dans le canton de Vaud, ni d'étude historique concernant leur mode de vie. Les correspondances reçues par Joseph Labrosse au cours de ses années d'installation à Lausanne permettent de répondre en partie à cette problématique. Les mutations identitaires du comte se confirment à travers sa volonté de développement de ses réseaux marchands. Il s'appuie sur ses origines sociales pour se concilier les faveurs des élites impériales et orienter ses trafics. Si les réseaux commerciaux et diplomatiques du comte évoluent au cours de cette période en fonction des aléas géopolitiques, la continuité de ses réseaux bancaires peut être soulignée et perdue au-delà de cette expérience triestine, lorsque le fils de notre émigré souhaitera développer en Auvergne une industrie minière.